

Entre Monsieur Gilbert JOYE, Maire de la Commune de la Bâtie-Montgascon,

Et Madame, Monsieur.....

Demeurant .....

**38110 la Bâtie-Montgascon.**

Téléphone .....

Mail .....

**Date de réservation :** .....

**Motif de la réservation :** .....

**Tarif de la réservation :** 75 € réglés au moyen d'un chèque libellé à l'ordre du **TRESOR PUBLIC** daté au premier jour de la location.

**Caution :** 150 € (chèque à l'ordre du **TRESOR PUBLIC**)

Le chèque de caution vous sera remis après la vérification de la salle et du matériel.

**Chèque en date du** .....

**Rendu après contrôle le** .....

**Mesures de sécurité :** L'organisateur reconnaît avoir pris connaissance des consignes générales de sécurité et s'engage à les appliquer.

La salle peut accueillir au **maximum 40** personnes.

**Prêt « petit matériel » :** Prendre contact avec Françoise PONCET tél. 04 74 83 04 55

**Nettoyage de la Salle :** La salle et le matériel doivent être rendus en bon état de propreté :

- La salle devra être balayée et lavée.
- Les tables seront nettoyées correctement (eau chaude, savonneuse, rinçage et essuyage immédiat).
- Pour le rangement voir le schéma collé sur le réfrigérateur.
- Le réfrigérateur doit également être nettoyé.
- Les chaises seront propres et empilées.
- Les W.C extérieur de la Salle devront être nettoyés.

**Assurances :** L'organisateur reconnaît avoir souscrit une police d'assurance couvrant tous les dommages pouvant résulter des activités exercées dans l'établissement au cours de l'utilisation des locaux mis à sa disposition. Une attestation d'assurance est jointe à la demande de réservation. Nom de la compagnie d'assurance .....

**LA RÉSERVATION NE SERA EFFECTIVE QU'APRÈS RÉCEPTION DES PIÈCES DEMANDÉES ET APRÈS LA SIGNATURE DU MAIRE.**

- Le formulaire dûment rempli
- Une attestation d'assurance responsabilité civile avec la période et le lieu de la location inscrit
- Le chèque de caution et le chèque de règlement

Signature de l'organisateur

Le Maire ou son Représentant

Horaires du secrétariat

Mardi au vendredi de 8h30 à 12h00 – Mardi et Vendredi de 14h00 à 17h00  
Samedi de 10h00 à 12h00 du 1<sup>er</sup> septembre à mi juillet